

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE ST POTAN / RUCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

SOUS-PREFECTURE

15 DEC. 2015

DINAN

SEANCE DU VENDREDI 11 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le onze du mois de décembre à quatorze heures trente le Comité Syndical, après convocation légale, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude LAYEC, Président.

ETAIENT PRESENTS : Claude LAYEC. Francis GROUAZEL. Pierre BERTRAND. Pascal CADE. Arnaud LECUYER.

ABSENT : Dominique PERCHE.

OBJET : avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

- Considérant que les élus de la communauté de communes du Pays de Matignon dont font partie les communes de St Pôtan et Ruca , constituant le syndicat des eaux de St Pôtan et Ruca , souhaitent continuer à étudier les deux possibilités de rapprochement suivantes :
  - - une intercommunalité « est-Costarmoricain » regroupant les EPCI suivantes : Lamballe-Communauté, Pays de Moncontour, Côte de Penthièvre, Arguenon-Hunaudaye, Pays de Duguesclin ;
  - Une intercommunalité à l'échelle du Pays de DINAN
- Et qui ont par conséquent, émit un avis défavorable sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet.

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE COMITE SYNDICAL du syndicat d'eau St Pôtan/Ruca, consulté à son tour sur ce schéma départemental de coopération intercommunale

EMET EGALEMENT UN AVIS DEFAVORABLE

- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents administratifs et comptables se rapportant à cette décision.

FAIT A RUCA LES AN, MOIS ET JOUR SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE PRESIDENT,

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE ST - POTAN - RUCA  
ADDUCTION D'EAU  
RUCA 22550 COTES D'ARMOR